



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 3 juillet 2017**

En présence de : M. François Drainville, maire

Des conseillers : M. Yvon Poirier, conseiller no 3
M. André Rondeau, conseiller no 4
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

En l'absence de : M. Michel Cousineau, conseiller no 1
M. Léopold Goulet, conseiller no 2

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- Le maire ouvre la séance à 19 :30 heures par une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de la séance extraordinaire 9 juin 2017
4. Administration
 - 4.1 Adoption des dépenses de juin 2017
 - 4.2 Factures à payer
 - 4.3 MAMOT, règl 277-2017
 - 4.4 UPA, Aléna
 - 4.5 Suivi rénovations
 - 4.6 Télécopieur
 - 4.7 Correspondance
 - a) Remerciement PdeL
5. Sécurité publique
6. Transport/Voirie
 - 6.1 Déneigement hiver 2017-2018
7. Urbanisme
 - 7.1 Rapport urbanisme juin 2017
 - 7.2 Compostage
 - 7.3 Mamot décret, zone intervention spéciale
8. Loisirs et culture
 - 8.1 Commandite Productions festives MC
 - 8.2 Plaque première église
9. Sujets divers
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

129-2017 Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout en 9.1 de Assurances tir de tracteurs et à la fin de la séance fut ajouter le point 9.2 Émondage.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et de la séance extraordinaire du 9 juin 2017

130-2017 Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par M. André Rondeau

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017.

131-2017 Il est proposé par Mme Nancy Majeau
Appuyé par M. André Rondeau

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juin 2017.

4. Administration

4.1 Adoption des dépenses du mois de juin 2017

132-2017 Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte les dépenses et salaires du mois de juin 2017 au montant 79 889.69\$.

4.2 Factures à payer

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 60 236.70\$;

133-2017 Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise le paiement des factures pour juillet 2017.

4.3 MAMOT, règl 277-2017

Point d'information

4.4 UPA, Aléna

CONSIDÉRANT que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliard de dollars en contribution fiscale;

CONSIDÉRANT que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

CONSIDÉRANT que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

CONSIDÉRANT que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de

marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

CONSIDÉRANT que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

CONSIDÉRANT que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

CONSIDÉRANT que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

CONSIDÉRANT que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons

134-2017

Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par Mme Nancy Majeau

et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal de La Visitation-de-L'Île-Dupas :

Demande au gouvernement du Canada :

- D'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer que préserver intégralement la gestion de l'offre.

4.5 Suivi rénovations

Considérant que les travaux de rénovations sont en cours pour le projet 170002 avril 2017, et que nous désirons apporter des modifications;

135-2017

Il est proposé par Mme Nancy Majeau
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas avise M. Bond que nous ne désirons plus installer la porte entre la salle et l'entrée, que nous ne désirons plus que l'acier galvanisée soit peint et que la porte arrière devra être de type commerciale à une vitre au lieu de quatre.

De plus, suivant une recommandation. Pour le Perron avant, il est possible qu'une barrière devant les marches soit nécessaire. Cette option sera discutée avec le contracteur et la municipalité.

4.6 Télécopieur

Point reporté

4.7 Correspondance

a) Remerciement PdeL

5. Sécurité publique

6. Transport/Voirie

6.1 Déneigement hiver 2017-2018

136-2017

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas lance un appel d'offre par invitation pour le déneigement hiver 2017-2018.

7. Urbanisme

7.1 Rapport urbanisme juin 2017, dépôt de document

7.2 Compostage : composteur ou bac brun

Considérant que la municipalité prévoit débiter la collecte à trois voies en 2018 ou encore le compostage résidentiel;

137-2017

Il est proposé par Mme Nancy Majeau
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire sonder sa population avant de prendre la décision finale.

7.3 Décret Mamot, zone intervention spéciale

Considérant que le gouvernement provincial à préparer un nouveau décret en lien avec les zones inondables et qu'une séance d'information est offerte le 6 juillet prochain à Joliette;

138-2017

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désigne le maire, la Dg et un conseiller à s'y rendre.

8. Loisirs et culture

8.1 Commandite Productions festives MC

Considérant que les productions festives MC ont déposé une demande de commandite;

139-2017

Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par M. André Rondeau

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas de ne pas acquiescer à la demande.

8.2 Plaque première église, point d'information

9. Sujets divers

9.1 Assurances tir de tracteur

Considérant la résolution 114-2015 et que la base de la dite remorque fut donné par Ferme Joinville Inc.;

Considérant que la municipalité ne pourrait pas utiliser cet appareil du fait de sa confection, ni répondre aux exigences pour ses assureurs;

Considérant que Ferme Joinville Inc. a depuis plus de deux ans investi, à même ses propres fonds, plus de 5 000\$ en matériaux et heures d'ouvrage afin de moderniser le dit appareil et ce à part le don de la remorque de base;

Considérant qu'ils l'ont entreposé à leur frais pendant deux ans;

Considérant que cet appareil a permis la tenue de deux événements qui ont permis au club des Loisirs d'amasser des fonds;

Considérant que Ferme Joinville Inc. a la possibilité d'assurer l'utilisation de cet appareil avec ses propres assurances;

140-2017

Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par M. André Rondeau

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas procède à la vente de cet appareil pour la somme de 1\$ à Ferme Joinville Inc. qui en deviendra le seul et unique propriétaire. De part conséquent, la municipalité ne s'opposera pas à l'utilisation de cet appareil par le club de Loisirs, si Ferme Joinville Inc. démontre qu'il prend en charge les assurances et se porte garant pour l'utilisation de cet appareil lors d'un événement public.

9.2 Émondage

141-2017

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise l'émondage pour un montant ne dépassant pas le budget consacré à ce poste.

10. Période de questions

Aucune question

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

142-2017

Il est proposé par M. André Rondeau
Secondé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever
l'assemblée à 20 :15 heures.

M. François Drainville,
Maire

Mme Sylvie Toupin,
secrétaire d'assemblée